Editorial : chère lectrice, cher lecteur

Autor(en): **Mezger, Martin**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): **- (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Pro Senectute relève un défi et pas des moindres : défendre le sort des personnes âgées. Il est intolérable que l'actuel réseau performant d'aide à la vieillesse se mue en tapis troué : un canton offre des services nombreux et divers, un autre presque rien. La Fondation s'oppose aux plans de cantonalisation du Département fédéral des Finances.

Depuis sa fondation, Pro Senectute s'est toujours efforcée de militer pour le bien-être, la dignité et les droits de la population âgée. Il ne saurait y avoir d'engagement social, si l'on reste assis dans son fauteuil. Mais quelle est cette fondation que l'on défie maintenant ? Qui s'engage ? Non pas un groupe obscur, mais des personnes qui se sentent liées à Pro Senectute. Parmi elles aux premières lignes, les milliers de bénévoles, de personnes exerçant un mandat honorifique, de collaboratrices, de collaborateurs. Vous tous !

Martin Mezger

S'engager en pleine connaissance de causes avec et pour Pro Senectute nécessite une bonne information. A cet effet nous avons renouvelé notre bulletin d'information : vous tenez maintenant entre vos mains le premier PS-Info et nous espérons qu'il vous plaira.

Cordialement

Martin Mezger
directeur Pro Senectute Suisse

P.S. merci de votre précieux engagement !

L'air du temps

Aide à la vieillesse abolie ?

Le projet de Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons (NPF) du Département fédéral des finances prévoit d'attribuer aux cantons l'aide à la vieillesse. Mais nous n'en sommes pas encore là. La procédure de consultation s'ouvre à fin mai. Pro Senectute plaide pour une aide uniforme à la vieillesse dans toute la Suisse et s'oppose à la cantonalisation.

Chaque année, quelque 30 000 personnes âgées viennent chercher conseil à Pro Senectute pour une raison ou une autre. Chaque année 10 000 personnes en âge AVS serrées financièrement bénéficient d'un coup de pouce modeste ou plus important. Chaque année, 30 000 seniors sont contents que Pro Senectute les aide à entretenir leur ménage et leur apporte des repas à domicile. Plus de 400 000 personnes âgées prennent part annuellement aux manifestations et cours organisés par Pro Senectute. Ils y trouvent de précieuses stimulations et partagent des moments de joie. Et quiconque n'a plus les moyens de sortir peut compter sur une gentille visite.

Faut-il que tout cela disparaisse ? Ou subsiste seulement au bon vouloir des cantons ? Les personnes âgées devront-elles renoncer aux conseils des professionnels, à l'indispensable aide à domicile, aux cours et manifestations communautaires, aux visites qui remédient à l'isolement ? N'y aura-t-il dorénavant plus d'aide uniforme à la vieillesse dans notre pays ?

C'est le danger qui menace, au cas où aboutiraient les propositions de la Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, telles qu'on les connaît maintenant et qui prévoient de cantonaliser l'aide à la vieillesse. Conséquence : Pro Senectute ne recevra plus d'aide centrale de la caisse AVS